

LANDEDA



PORT DE TOUL AN DOUR

— 1986 —

Bulletin Municipal

ELECTRICITE + FIOUL BIENERGIE

A deux, c'est moins coûteux

Le chauffage qui rapporte

avec la chaudière électro-fioul compacte
et le nouveau tarif EDF

Renseignez-vous auprès de votre plombier-chauffagiste

C'est un conseil d'Electricité de France, district de Lesneven, tél. 98.83.02.91



Vous voulez alimenter une nouvelle construction.

- Si vous achetez un appartement dans un immeuble collectif ou une maison construite dans un ensemble pavillonnaire, vous n'avez pas à vous préoccuper de l'alimentation en électricité. Le promoteur et l'architecte s'en sont chargés.

- Si vous faites construire une maison individuelle, vous avez intérêt à consulter EDF.

Avant de choisir votre terrain, prenez contact avec EDF pour établir un devis de branchement, celui-ci définira : les caractéristiques du branchement (aérien, aéro-souterrain ou souterrain), l'emplacement du compteur et du disjoncteur, l'abonnement (puissance nécessaire et tarif simple ou avec heures creuses).

Dans tous les cas, une quinzaine de jours avant l'aménagement, demandez à EDF la mise en service de votre installation intérieure. EDF n'est autorisée à mettre en service votre installation que si vous lui remettez une attestation indiquant que celle-ci a été réalisée conformément aux règles de sécurité en vigueur.

C'est votre installateur qui doit :

- établir cette attestation
- la faire viser par le bureau du CONSUEL (Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Electricité) après vérification de votre installation par cet organisme,
- vous la remettre.

Vous quittez votre ancien logement.

Une quinzaine de jours avant, demandez à EDF de résilier votre abonnement en précisant vos références et votre nouvelle adresse. Un agent passera gratuitement relever le compteur.

Vous allez rentrer dans votre nouveau logement.

Prévenez EDF une quinzaine de jours avant votre emménagement.

Vous êtes en panne.

Tout d'abord, vérifiez votre disjoncteur.

Si votre disjoncteur «déclenche», il est fort possible qu'il s'agisse d'un manque de puissance ; pour vous en assurer, procédez comme suit.

Arrêtez l'un des appareils que vous faisiez fonctionner en même temps.

Réenclenchez le disjoncteur.

Si le «courant revient» :

Vous avez sans doute besoin d'une augmentation de puissance. Prenez contact avec le service local d'EDF.

Si le disjoncteur ne se réenclenche pas ou déclenche à nouveau, il s'agit sans doute d'un court-circuit. Consultez votre installateur électricien.

Si le disjoncteur réenclenche, vous n'avez toujours pas de courant, prévenez EDF ; si possible signalez si vous êtes seul en panne ou tout le quartier, si vous avez constaté une anomalie quelconque sur les lignes électriques.



LANDEDA
2397 habitants
COMMUNE DE LANDEDA
ARRONDISSEMENT DE BREST
DEPARTEMENT DU FINISTERE
29214 CANTON DE LANMILIS

EDITION 1986

Revue Officielle
d'Information Municipale
Economique et Touristique
diffusée gratuitement
Reproduction et vente interdite

Directeur de Publication :
J. F. KERVERN, Maire de Landéda
Tél. 98.04.93.06

Responsable de la rédaction et
de la réalisation
J. TANGUY, Adjoint au Maire

Les articles signés sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur
Les articles non signés le sont sous la
responsabilité du Directeur de la publication

Editions P P



Siège Social
103, rue Bechevelin
69361 LYON CEDEX 07
SIRET 954 502 407 00016

IMPRIMATIC - 69004

SOMMAIRE

Mot du Maire	3
Conseil Municipal	4
Adresses utiles	6
Réalisations municipales	7
Projets municipaux	8
Calendrier des manifestations Amicale Culturelle - Comité de Jumelage	9
Comité des Fêtes	10
Bibliothèques	
Anciens Combattants	11
Plan de la commune	Pages Centrales
Association de Défense des Abers	14
Ecole de voile	15
Station sauvetage en mer	16
Foyer des Aînés	16
Vie montante	17
Ecole Joseph Signor + Amicale	18
Ecole N.D. des Anges + Apel et OGEC	19
SPORTS	
Association Sportive Landéda (ASL)	20
Association Sportive des Abers (ASA)	21
Patronage des Abers-Landéda	21
La Pétanque des Abers	22
Club de voile Landéda	22
Gymnastique féminine	23

**ROBERT
BROUSTAL**

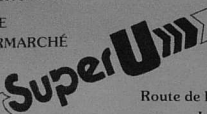
ASSURANCES AGF - METROPOLE

Assurance Auto AGF
Bons Conducteurs
jusqu'à 44 % de Réduction + BONUS

6, rue Monge - 29200 BREST
Téléphone : 98.44.60.14

Spécialiste des
PRODUITS FRAIS

VOTRE
SUPERMARCHÉ



Route de Lesneven
LANNILIS
Tél. : 98.04.17.93

Parking 200 places Gaz toutes marques

FRANÇOIS LE DEN
CHAUFFAGE - PLOMBERIE
SANITAIRE - DEPANNAGES
MESCARADEC
29214 LANNILIS - Tél. 98.04.00.21

BOULANGERIE - PATISSERIE - SALON DE THE


Daniel ROUE
Tous les pains spéciaux et pâtisseries
4, rue du Château - LANNILIS



**LES MUTUELLES
DU MANS**
Toutes Assurances
Toutes Professions

7, rue Audren de Kerdel
B.P. 25
29214 LANNILIS
Tél. 98.04.02.74

Bernard
LE ROUX
Agent Général



ARAES s. a.

Z.I. de Menez Bras - 29214 LANNILIS - Tél. 98.04.00.01

Bois du Nord - Bois de pays - Exotiques Matériaux
Parquets Lambris - Panneaux Isolation
ouvert samedi matin GROS ET DETAIL



Crédit Agricole
Route d'Armorique - LANDEDA
Tél. 98.04.93.49

Votre carte bancaire au Crédit Agricole

s.a. **LE VOURC'H Gabriel**
spécialiste



maisons en bois
Contemporaines - Esthétiques
Confortables - Économiques

Z.I. de Menez Bras
29214 LANNILIS - Tél. 98.04.09.48

Jean CONQ
chasseur du plus petit au plus grand
Les plus grandes marques
choix - qualité - prix - service
8, place Général Leclerc - LANNILIS - Tél. 98.04.00.77

Isabelle
PARFUMERIE - ESTHÉTIQUE
17, rue du Docteur Morvan - 29214 LANNILIS
Tél. 98.04.03.95

BOUCHERIE — CHARCUTERIE — EPICERIE

Libre Service D. LE VEN
LANDEDA Tél. 98.04.92.58

Crédit Mutuel de Bretagne
6, place du Général Leclerc - LANNILIS
Place de l'Église - LANDEDA
Toutes opérations de Banque

Le mot de M. le Maire



LANDEDA RAJEUNIT !

Lors des différentes campagnes électorales que j'ai eu l'occasion de mener dans la commune, j'ai toujours proclamé bien haut que je ne souhaitais pas voir Landeda se limiter au rôle de « colonie de vacances » et de « commune-dortoir » qui est bien souvent le cas des communes touristiques. Ceci bien sûr dans l'intérêt de ceux qui ont besoin d'y travailler, mais aussi dans l'intérêt des autres résidents, car l'on s'ennuie dans une commune sans activité.

C'est pourquoi nous avons, dans cette première moitié de mandat, privilégié les investissements susceptibles d'avoir des retombées économiques sans négliger pour autant les enfants des écoles et les anciens.

Notre action aurait-elle créé un climat favorable à notre commune ? Il est peut-être trop tôt pour en juger. Ce qui est certain, c'est que de nombreux jeunes ménages viennent de s'installer récemment à Landeda pour y vivre ou y travailler et que nos prévisions d'effectifs concernant les enfants du primaire sont de ce fait très largement dépassées.

A tous et à toutes nous souhaitons la bienvenue au nom de la Municipalité, des habitants de Landeda et des associations qui sont prêts à les accueillir.

Digemer Vat e Landeda ha bevet Landeda !

J.F. KERVERN

LA MUNICIPALITE



Dr GOURVES Yves
1^{er} Adjoint

Chargé de l'environnement et de la santé
Reçoit le mardi de 11 h à 12 h et samedi sur rendez-vous



M. KERVERN Jean-François
Maire

Reçoit le lundi de 10 h à 12 h sur rendez-vous



M. TANGUY Joseph
2^e Adjoint

Chargé des relations publiques, vie associative, sports, informations, camping, fêtes
Reçoit le lundi de 14 h à 16 h et jeudi de 10 h à 12 h sur rendez-vous



M. MICHEL Jacques
3^e Adjoint

Chargé des finances, des affaires culturelles et scolaires, administration générale
Reçoit le mercredi de 10 h à 12 h et vendredi de 10 h à 12 h



M. GUILLERMOU Jean-Louis
4^e Adjoint

Chargé des travaux voirie, affaires agricoles
Reçoit le jeudi de 10 h à 12 h



Mme DE POULPIQUET Odile
5^e Adjointe

Chargé des affaires sociales, 3^e âge, hospice, urbanisme
Reçoit le mardi et jeudi de 10 h à 12 h

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

M. LE GOFF Joachim
M. TREGUER Christian
Mme ACH Annie
M. MAREC Alfred
Mme BIHANNIC Marie-Louise
M. LE ROUX Pierre

M. DENIEL Jean-Claude
M. CARAES Jean-Pierre
M. LE VERGE René
Mme KERAUDY Marie-Thérèse
Mme GOASDUFF Michèle
M. GUELENNOC Pierre



M. Michel LE MIGNON
Secrétaire de Mairie

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Ouvert lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

PAROISSE : Abbé Thérèse Joseph - Tél. 98.04.93.04
Messes : samedi 18 h 30 hiver - 20 h 30 été - Dimanche 8 h et 10 h 30 - Ste Marguerite : 9 h été.

PERMANENCES ALLOCATIONS FAMILIALES :
à Lannilis.

ASSISTANTES SOCIALES :

à l'E.A.M. de l'Aber-Wrac'h : Union Sociale Maritime (4^e jeudi du mois de 14 h à 15 h) ;
à la mairie : Mlle Abelard, assistance sociale, de 15 h 30 à 17 h.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

lundi et vendredi. Ete : lundi, mercredi et vendredi.

ECOLES : (nom du directeur ou de la directrice avec n^o de tél.).

- Groupe scolaire « Joseph-Signor » - M. Martin - Tél. 98.04.93.43
- Ecole N.-D.-Des-Anges - Mme Dourzal - Tél. 98.04.93.02

POSTE : M. Cuinet - Tél. 98.04.90.29

PERCEPTION : Lannilis - Tél. 98.04.02.57

POMPIERS : Lannilis - Tél. 98.04.00.18

GENDARMERIE : Lannilis - Tél. 98.04.00.18

MEDECIN : Docteur Gourvès - Tél. 98.04.91.87

PHARMACIE : Kervern - Landéda - Tél. 98.04.93.10

MAISON DE RETRAITE : bourg de Landéda, directeur M. Le Roux - Tél. 98.04.93.13.

INFIRMIERS :

M. Ach François, Croas-Ar-Bars - Tél. 98.04.91.35

Mme Cariou, Lodeven - Tél. 98.04.96.79

AIDES MENAGERES A DOMICILE :

Responsable Mme Bihannic Marguerite - Le Stonc - Landéda

TAXI : Tél. 98.89.81.58

SNCF : Gare de Brest - Tél. 98.80.80.50

UN MAGAZINE CHAQUE ANNEE

Nous remercions vivement les industriels et les commerçants, qui, en acceptant de participer à la publicité ont permis une gratuité du magazine que nous avons la joie de vous présenter.

Cette année après vous avoir mentionné les réalisations de la municipalité d'une part et mis en évidence l'animation de la commune pour le printemps et l'été, la parole a été donnée aux différentes associations.

Nous avons lancé un appel afin qu'elles puissent s'exprimer dans ce

bulletin, en présentant leur société avec les vœux ou projets. Nous avons été entendus puisque la majorité des associations de la commune nous a fait parvenir les articles que vous allez découvrir dans ce magazine.

L'année prochaine, nous sortirons un autre bulletin de ce genre, avec un autre thème, tout cela avec le vif désir de vous informer, d'être toujours à votre service, au service de Landéda.

M. TANGUY Joseph
Adjoint au Maire

**VOUS DEVEZ SAVOIR QUE,
POUR OBTENIR**

LE DOCUMENT CI-DESSOUS	ON S'ADRESSE A	AVEC LES PIÈCES SUIVANTES	ET UN TIMBRE FISCAL DE
Extrait de naissance Si vous êtes né à l'étranger	Mairie du lieu de naissance Service central de l'état civil Ministère des Relations Extérieures BP 1056 - 44035 NANTES	Livret de famille	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Livret de famille	Gratuit
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du dernier domicile	Livret de famille	Gratuit
Fiches d'état civil et de nationalité française	Toute mairie	Livret de famille et carte d'identité	Gratuit
Inscription sur les listes électorales Carte d'électeur	Mairie du domicile	Livret de famille ou carte d'identité Attestation de domicile Ancienne carte d'électeur si possible	Gratuit
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	Livret de famille 2 photographies récentes	115 F
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille ou carte d'identité + titre de pension	Gratuit
Casier judiciaire	Ministère de la Justice Casier judiciaire national 44079 NANTES Cedex	Fiche d'état civil Timbre pour réponse	Gratuit
Livret de famille Dupliquata en cas de perte	Mairie du mariage	État civil	Gratuit
Passport	Mairie du domicile	Livret de famille ou carte d'identité + 2 photos	350 F
Sortie du territoire des enfants mineurs	Les parents doivent obligatoirement venir à la mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit

LE RESTAURANT ET LA CREPERIE
« TY BILLIC - AR - MOR »
 Dégustation de Fruits de Mer Monique LE CORRE
 Sur le Port de l'ABER-WRACH - Tél. 98.04.91.61

PHOTO
PENSEZ Y. LEMONNIER
 Successeur de M. et Mme CAOUISSIN
 Tél. 98.04.01.11 LANNILIS

LES REALISATIONS MUNICIPALES



CREATIONS DE 9 LOGEMENTS SOCIAUX

Le Conseil municipal a, en avril 1984, décidé la mise en œuvre de 5 T 2 spécialement destinés aux personnes âgées et 4 T 3 pour jeunes ménages. Ceux-ci ont démarré en juin 1985 et ont été achevés en décembre 1985. Le 27 décembre précisément, ces personnes ont pu prendre possession de leur maison, avec tout confort, c'est-à-dire salle d'eau, chauffage électrique intégré, etc. ce qui pour certains a résolu des problèmes de santé, d'isolement, d'insalubrité et d'éloignement du bourg, ce lotissement étant au cœur de la ville.

Les constructions ont été réalisées par la Société HLM « Aiguillon-Constructions ».

Bien entendu, les recherches pour en créer d'autres continuent afin que les personnes âgées surtout puissent demeurer « chez elle », avec, s'il le faut, l'aide ménagère à domicile.

L'urbanisme est en constante évolution avec en 1983 : 28 habitations, en 1984 : 32 et en 1985 : 27.

Madame de POULPIQUET

ENVIRONNEMENT

Les travaux principaux concernant l'environnement consistent en : protection contre l'érosion marine et éolienne ainsi qu'aménagement du sentier littoral.

Des travaux de protection ont été diligentés à Pors Scav et sont programmés à Brouennou en 1986.

Le Conservatoire du Littoral utilise pour la protection du littoral dunaire des techniques différentes, plantation d'oyats, pose de fascines et de filets, etc. Les techniques commencent au bout de trois ans à prouver leur efficacité.

Par ailleurs, les travaux concernant le chemin piétonnier sont engagés le long du rivage. Le premier kilomètre allant de la chapelle de Brouennou à la pointe du Vill voit déjà passer les randonneurs de tous âges.

Nous devons par ailleurs signaler que la protection de l'environnement est aussi l'objet de procédures juridiques.

La Municipalité de Landéda a été avec l'Association de défense du site de Lanveur et les professionnels de la mer à la tête d'une action visant à faire annuler un projet de décharge publique de 24 ha du Sivom de Plabennec dont les jus se seraient écoulés dans les Abers.

Nous avons gagné ce procès au Tribunal administratif ainsi qu'au Conseil d'état.

Docteur GOURVES

PORT DU VILL

Maitre d'ouvrage : Syndicat d'équipement des Abers (S.I.V.O.M.)

Construction d'un quai pour le déchargement du goémon.

Coût total T.T.C. - y compris les honoraires du maître d'œuvre 1 795 000 F

FINANCEMENT :

Subventions : - Région 220 000 F
 - Département 467 500 F

Emprunts : - Travaux 800 000 F
 - Relais T.V.A. 281 000 F

Autofinancement : Fonds libres 26 500 F

N.B. : La charge de la Commune de Landéda dans les annuités d'emprunts sera de 70 %.

PORT DE L'ABER WRACH

Maitre d'ouvrage : Commune de Landéda

Construction d'un quai de 30 mètres de long équipé d'une cuve à gasoil de 50 m³ avec une pompe de distribution de 12 m³/heure.

Coût total T.T.C. - y compris les honoraires du maître d'œuvre 1 400 000 F

FINANCEMENT :

Subventions : - Région 195 000 F
 - Département 300 000 F

Emprunts : - Travaux 504 000 F
 - Relais T.V.A. 220 000 F

Autofinancement : Fonds libres 180 000 F

LE CAMPING-MUNICIPAL DE PEN-ENEZ

C'est une réalisation récente inaugurée en juin dernier, opérationnelle l'été et qui a vu la construction du bâtiment d'accueil terminée en moins de trois mois.



Camping de Pen-Enez. L'accueil

San confort - Ce bâtiment comporte des toilettes très bien agencées avec douches chaudes, un local réserve au lavage de la vaisselle, un autre servant de laverie et de salle de repassage. Un bureau pour l'accueil et le travail administratif est à la disposition du personnel.

552 personnes ont séjourné l'été dernier au terrain de Pen-Enez, notons que la température du mois d'août n'encourageait pas les estivants à camper.

La municipalité, par ses adjoints, est intervenue récemment auprès des 120 Comités d'entreprises, des administrations, des radios, journaux, office du tourisme, etc. afin que notre terrain de camping connaisse une meilleure fréquentation l'été prochain.

Des réductions de tarifs pour des séjours prolongés seront proposés aux campeurs dès le mois de juin (voir tableau ci-dessous).

Ce terrain de camping, à proximité des plages, classé une étoile, bénéficie de tarifs très intéressants permettant ainsi aux personnes de condition modeste d'y séjourner.

A Pen-Enez sur ce terrain de 3 ha, nous formons l'espoir que cet été les campeurs seront nombreux dans ce cadre magnifique face au grand large.

Madame ROLLIN et un T.U.C. M. Bernard Tréguier ont été les responsables de la gestion l'été dernier.

Tableau des réductions de tarifs proposés pour un séjour prolongé

	Reduction
15 jours	10 %
3 semaines	15 %
1 mois	20 %
entre 1 et 2 mois	25 %
2 mois	30 %

M. TANGUY Joseph
Adjoint au Maire



Inauguration du terrain de camping
En présence de M. GOASDUFF, Député et ARZEL, Sénateur

CAMPING DE PEN-ENEZ

100 emplacements - 1 Etoile

Bâtiment d'accueil avec sanitaires y compris honoraires de l'architecte, TTC 366 113,47 F

Travaux d'aménagement (régie et entreprise) sous contrôle DDE, TTC 423 845,33 F

Acquisition des terrains :

Trouquette 2327 m2 46 540,00 F

Colas 753 m2 15 060,00 F

Le Deux 3300 m2 66 000,00 F

..... 127 600,00 F

Echange conservatoire 21 992 m2 917 558,80 F

..... 28 372 m2

FINANCEMENT :

Emprunt 476 000,00 F

Subvention 137 000,00 F

Autofinancement 304 558,80 F

LA SALLE DES FETES

C'est la première réalisation de la Municipalité actuelle qui en quelques mois a agencé une vaste salle à St-Antoine permettant aux associations de la commune d'organiser diverses manifestations, leur donnant ainsi l'occasion de réaliser des recettes.

La gestion de cet équipement a été confiée au Comité des fêtes qui a pour mission également de régler le loyer à la société SCI (Société Civile Immobilière de l'Aber Wrach) avec qui la Municipalité a signé un bail emphytéotique.

Précisons que le coût de cette réalisation est de 400 000 F.

BASE DE VACANCES et POINT D'ACCUEIL JEUNES (P.A.J.)

Installés au sémaphore de l'Aber-Wrach, ils accueillent les jeunes itinérants ou en groupes et leur offrent des conditions de séjour agréables dans un site exceptionnel. Ils peuvent y trouver, cuisine, sanitaires, lavabos et douches. 235 jeunes ont séjourné en 1985. Nous souhaitons pour 1986 une fréquentation plus importante.

Renseignements : Mairie de Landéda, 98.04.93.06.

PLAN DE FINANCEMENT :

Dépense totale TTC : 119 616,43 F

Recettes :

Subvention « Jeunesse et sports » 35 000,00 F

Subvention

« Caisse Allocations Familiales » 24 000,00 F

Budget communal - autofinancement 60 616,43 F

Durant les mois de juillet et août 1985, 235 jeunes ont fréquenté le PAJ de Landéda représentant 861 invités au prix de 4 F.

Sa gestion a fonctionné en régie communale menée à bien par un T.U.C. (Travaux d'Utilité Collective)

PROJETS MUNICIPAUX

LA SALLE OMNI-SPORTS

Après la Salle des Fêtes, le terrain de camping, l'aménagement de la cale du Vill et du quai de l'Aber Wrach, l'entouement de la grève de Pors Cav, les travaux pour l'amélioration de l'école publique, du terrain de Rosveny, du sémaphore pour l'accueil des jeunes, la construction de logements sociaux et bien d'autres réalisations, voilà une liste de travaux assez impressionnante récemment réalisés.

L'agrandissement de l'école publique est en cours de

réalisation.

Il y a aussi le projet de la salle des sports.

En effet c'est une promesse électorale et Landéda ne doit pas être la dernière commune du département à bénéficier d'un tel équipement. Les sportifs, notre jeunesse, les scolaires seront les principaux utilisateurs de cet outil de travail.

La salle omni-sports devra voir le jour au cours de la deuxième moitié du mandat.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU PRINTEMPS ET DE L'ETE

AVRIL :

13 avril : course cycliste - ASA
13 avril : régates d'optimist à l'Aber Wrach

MAI :

3 mai : Pétanque à l'Hôtel des Dunes
4 mai : Kermesse de l'Ecole privée
8 ou 11 mai : Commémoration de l'armistice 39-45
17 mai : Fête et jeux - Ecole publique
19 mai : Tournoi de football - Pupilles - A.S.L.
15-30 mai : 2000 ans d'histoire de Bretagne - Amicale culturelle
24 mai : Arrivée course Helford River - Bal des Anglais - C.V.L.
31 mai : Bal du Comité des fêtes

JUIN :

1^{er} juin : Kermesse de l'Ecole publique
7-8 juin : Brocante - Antiquaires - Amicale culturelle
8 juin : Fête Inter quartiers - A.S.L.
14 juin : Fête du p'tit vin blanc - Comité des fêtes
15 juin : Course cycliste - A.S.A.
15 juin : Régates dériveurs - optimistes - C.V.L.
20 juin : Transmanche - Yacht Club des Abers
22 juin : Fête de Landéda - Toutes associations - Comité des fêtes
28 juin : Feu de la Saint-Jean - Défense du Littoral
28-29 juin : Triangle des Abers - C.V.L.

JUILLET :

5 juillet : Bal de l'A.S.L.
12 juillet : Bal de l'A.S.A.
13 juillet : Pétanque à Toul an Dour - A.S.L.
14 juillet : Pétanque à Toul an Dour - Défense du Littoral
18 juillet : Concert musique équipage de la flotte - S.N.S.M.
19 juillet : Bal de l'Ecole publique
20 juillet : Régates à l'Aber Wrach - C.V.L.
26 juillet : Fête de la bière - Comité des fêtes
27 juillet : Cartes postales - Amicale culturelle

AOÛT :

Début août : Escalade Tour de France à la voile - C.V.L.
2 août : Bal du C.V.L.
9 août : Bal de la Caisse des écoles
10 août : Pétanque - A.S.L.
14 août : Bal du Patro des Abers
15 août : Pétanque des Abers - Concours
15 août : Fête foraine
16 août : Foire aux chiens - Comité des fêtes
17 août : 6 heures de l'Aber Wrach - C.V.L.
23 août : Bal défense du littoral
31 août : Coupe du Libenter - régates - C.V.L.

SEPTEMBRE :

21 septembre : Grand concours de dominos - Comité des fêtes

AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA

Président Honoraire : M. GEORGELIN
Président : M. Georges MENUT
Secrétaire : Mme J. CABON
Trésorière : Mme J. MICHEL

L'Amicale culturelle fondée en 1983 est une association régie par la loi de 1901, sans but lucratif dont l'initiative revient à M. MICHEL, adjoint au maire.

Elle a pour but de promouvoir l'activité culturelle dans la commune.

Elle comprend des membres actifs, donateurs et bienfaiteurs et est administrée par un conseil élu pour 3 ans qui élit un bureau comprenant un président, un secrétaire et un trésorier, tous bénévoles.

Ses actions sont diverses
- Les « Cahiers de Landéda » : revue trimestrielle traitant du passé, des changements intervenus, des faits divers intéressant la vie de la commune.

- Les excursions : châteaux du Trégor, Tréguier et Bré-

hat, Josselin...

- Le **scrabble** : lundi après-midi et vendredi en soirée.
- Le **jumelage « Alsace-Landéda »** qui se met en place - La gestion de la bibliothèque municipale.

PROGRAMME 1986

- Salon des artistes locaux : 15 et 16 février
- Exposition « 2000 ans d'histoire de la Bretagne » : 2^e quinzaine de mai
- Foire « antiquités-brocante » : samedi 7, dimanche 8 juin
- Bourse aux cartes postales : dimanche 27 juillet, 13 h-19 h
- Sorties culturelles : printemps et automne (dont l'Odet et Concarneau).

L'Amicale vous concerne, elle se veut un lien entre les habitants de la commune. Elle n'a qu'une ambition : faire connaître et aimer Landéda et y créer un climat d'amitié fraternelle.

COMITE DE JUMELAGE

ALSACE - LANDEDA



C'est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Il a pour but d'établir avec la commune d'Amerschwih (Haut-Rhin) des relations amicales, culturelles, sportives, économiques, bénéfiques pour l'ensemble de la population de Landéda.

Il a mis en place 4 commissions spécialisées : école, sports, culture et loisirs, économies.

La seule ambition est de servir la commune et d'être un pôle de fraternel rapprochement.

Président : J. MICHEL
Vice-Président : G. MENUET
Secrétaire : R. BEVOUT
Trésorier : J. CABON
Trésorier adjoint : Mme Y. ABGRALL

Siège social, Mairie de Landéda - T. 98.04.93.06



COMITE DES FETES LANDEDA - L'ABER WRAC'H

Adresse : Comité des Fêtes LANDEDA 29214 LANNILIS - Association loi 1901 - FNCOF

Le Comité des Fêtes fondé en 1951 est une association régie par la loi de 1901 dont le but est de promouvoir les animations sur la commune.

Le bureau actuel est composé comme suit :

Président : Jacques BOUCHER
Vice-Présidents : Pierre LE ROUX et Yves PRIGENT
Trésorière : Mme KERAUDY
Trésorière adjointe : Mme ABGRALL
Secrétaire : Maryse PRIGENT
Secrétaire adjointe : Jacqueline BELLEC
auxquels s'ajoute une trentaine de membres, tous bénévoles.

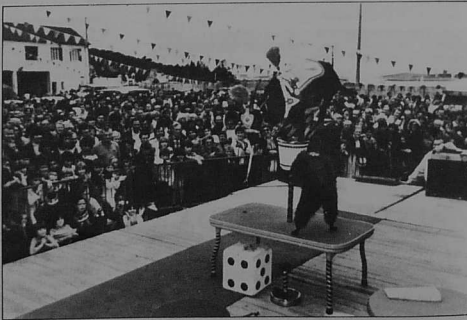
La salle des fêtes de l'Aber-Wrac'h - mise en fonction en 1984 - accueillera de nombreuses fêtes durant la saison 1986, avec entre autre organisées par le Comité des fêtes ;

- le 31 mai - Bal du Comité à 21 h
- le 14 juin - Fête du p'tit vin blanc à 21 h (nouveau)
- le 22 juin - Fête des Associations (la journée)
- le 26 juillet - Fête de la bière à 21 h
- le 16 août - 21^e Foire aux chiens (traditionnelle foire aux animaux très connue en Bretagne)



- le 21 septembre - Challenge de dominos à 13 h 30

Le Comité des fêtes et ses fidèles bénévoles espèrent vous voir nombreux, habitants de Landéda et estivants, à ces manifestations qui ont pour but de vous distraire dans une ambiance sympathique.



10

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Créée par délibération du Conseil municipal le 27 janvier 1984, ouverte au public le 15 décembre 1984, elle est gérée par l'Amicale culturelle en vertu d'une convention passée avec la commune le 8 novembre 1984.

Elle a bénéficié de subventions de la commune, de la région, du ministère de la Culture, du Centre national des lettres et travaille en liaison avec la bibliothèque centrale de Quimper qui lui a fourni son premier mobilier.

Elle est ouverte au public : le mercredi de 10 h à midi, le

jeudi de 18 h à 19 h 30, le samedi de 14 h à 16 h. (Pendant les vacances, selon un autre horaire qui sera communiqué).

Elle offre un grand nombre d'ouvrages (romans, documentaires, histoire, bandes dessinées...) pour adultes et jeunes. Les classes peuvent y venir sur le temps scolaire.

Elle fonctionne grâce au dévouement d'une équipe de bénévoles qui méritent qu'on leur rende hommage.

Cette bibliothèque est la vôtre. Elle vous attend.

UNC - UNC/AFN

La section locale a été fondée en 1926 et son siège social est en mairie. Le premier président a été Aimé FALHUN (1926-1968), puis lui ont succédé : Clément LE ROUX (1968-1973), Fernand AUBENEAU (1973-1983). Au total : 145 membres adhérent à l'Association dont le Comité directeur est composé comme suit :

Président d'honneur : F. AUBENEAU

Président : A. MAREC

Vice-Président : J. LAOT

Secrétaire : J. CABON

Trésorier : J. BIHANNIC

Porte drapeau : Y. JAFFRES

et 13 membres dont 10 responsables de quartiers.

Activités :

Information des membres - Défense de leurs intérêts moraux, sociaux et matériels - Organisation des cérémonies commémoratives et patriotiques - Fonctionnement du secrétariat - Organisation des sorties (congrès, réunions de secteurs...) - Maintien des liens de camaraderie

entre les anciens combattants, toutes générations confondues.

Budget :

Le budget de la section est alimenté par une partie des cotisations de ses membres et, cette année, grâce aux concours de dominos et de belote qu'elle organise, la subvention municipale annuelle ne sera pas demandée.

Adhésions :

Il est souhaitable que tous les anciens combattants - en particulier ceux d'AFN et bientôt sans doute ceux du Liban et du Tchad - puissent adhérer à la section. Ils peuvent obtenir tous renseignements concernant leurs droits (adhésions - déclarations - carte du combattant - retraite - secours...) en s'adressant à Job CABON, Kervignon, tél. 98.04.92.85.

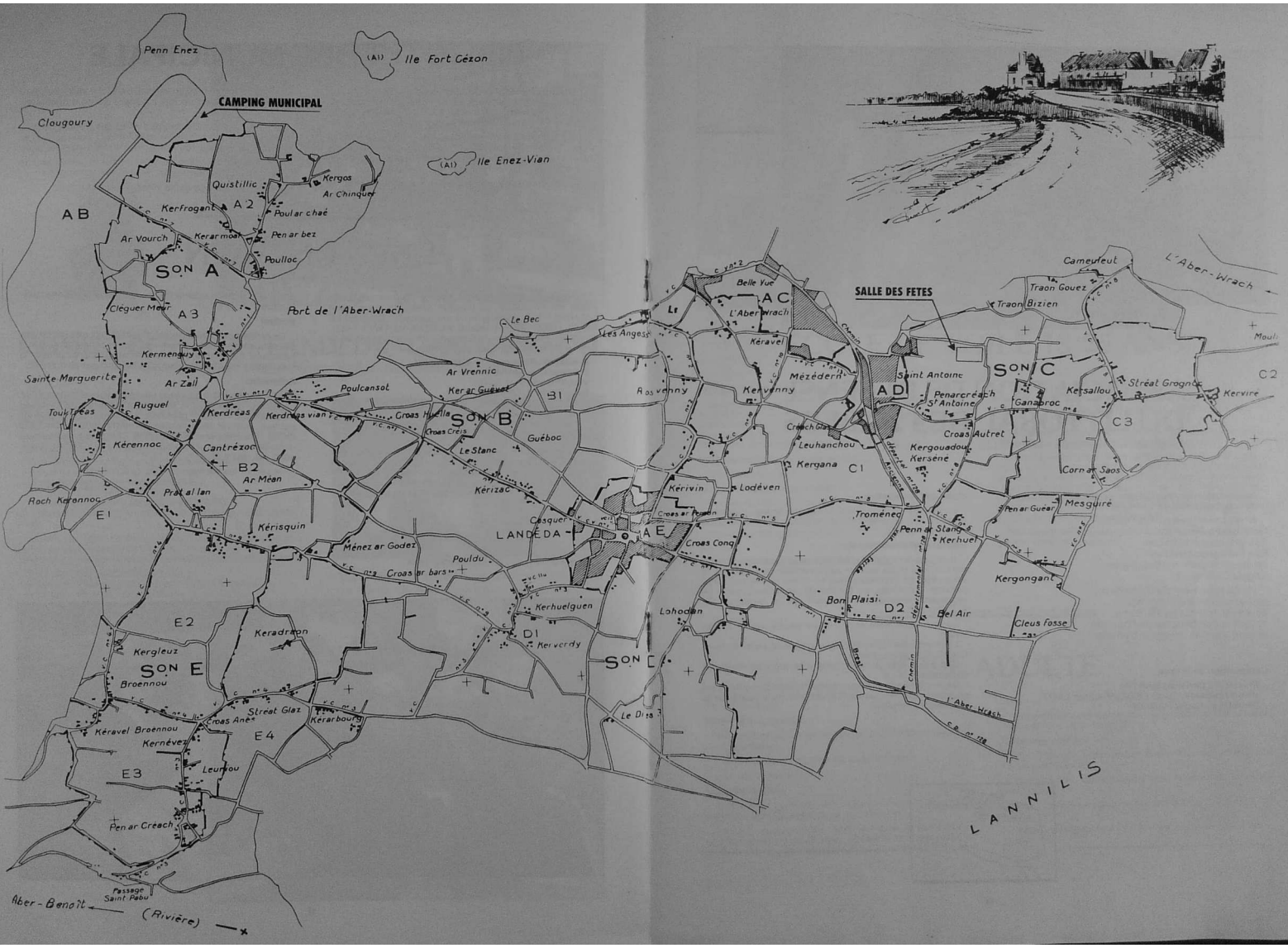
Ils seront les bienvenus.

A. MAREC - Président

Assemblée générale du 4 novembre 1984



11





ASSOCIATION DE DEFENSE DU LITTORAL DES 2 ABERS

Siège social : Kergleuz - LANDEDA - 29214 Lannilis - Tél. 98.04.96.69

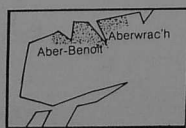
Papa tu n'hérites pas la terre de tes parents, mais tu l'empruntes à NOUS TES ENFANTS.

An douar a gren gant ar spont,
Gant spont rak an Den
Rak gouiziegezh an Den
Rak Fallagiezh an Den
An douar a gren, a gren, a gren.
Angela DUVAL (1)

(1) La terre tremble de terreur,
de terreur devant l'homme,
devant la science de l'homme,
devant la méchanceté de l'homme,
la terre tremble, tremble, tremble.

Composition du bureau :

Président : Christian MARTIN
Vice-Présidents : Lucie LE GOFF - Jean LAOT
Secrétaire : Roger HAMON



14



ECOLE DE VOILE 13/25 ANS

LE CENTRE DE VOILE DE LANDEDA

Agréée Jeunesse et Sport n° 29 S 113 - Affiliée Fédération française de voile - Affiliée à la Ligue de l'enseignement - Affiliée UDNF et Comité départemental de voile - Association créée en 1971 - Organisme à but non lucratif - Loi 1901 - Tél. 98.04.90.64.

Notre nouvelle formule économique :

Stages de six jours.

Activités nautiques au choix :

- Dériveurs (420 - 470 - X4)
- Randonnée (Caravelle)
- Planche
- Tous les matins de 9 h à 12 h.

Accueil :

- En PAJ (Point Accueil Jeune à 300 m du centre).

- Possibilité de location de tentes au centre (50 F)
- Après-midi libre avec possibilité de découverte du milieu marin, visite des abers, pêche, ornithologie, etc.
- Prix 385 F/semaine.

Remarque : Hors activités nautiques, les jeunes mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents.

L'enseignement est essentiellement consacré à la pratique. Les apports théoriques ne sont cependant pas négligés et des réunions ont lieu régulièrement avec commentaires et bilans des exercices. Les groupes constitués en fonction du niveau des stagiaires n'excèdent pas 8 personnes en dériveur solitaire, 5 personnes en planche et 12 personnes en dériveur double.

Des douches chaudes sont à la disposition des stagiaires dans les vestiaires.

VOILE ADULTE

Tél. 98.04.90.64

Externat à la semaine :

- Initiation et perfectionnement en toute discipline (planches, dériveurs...)
- Chaque stage comporte six demi-journées.
- Prix 400 F/semaine.

La formule club

Ideale pour gérer son temps de vacances et pour naviguer à la carte avec les amis ou la famille.

Le club vous propose, dans la limite de vos compétences nautiques de disposer des bateaux et des planches moyennant une participation de 50 F/personne/1/2 jour-

née.

Pour bénéficier de cette formule, il vous suffit d'adhérer au club (prix de la carte 50 F).

Croisière côtière :

Zone de navigation iroise Bretagne nord et sud sur mousquetaire club.
Programme : apprentissage des manœuvres, sécurité, navigation.

Prix : 1300 F/semaine tout compris, nourriture, frais de port...

Pour les stages de formation de moniteur, nous consulter.

15

STATION SNSM DE L'ABER WRAC'H

Notre station date de 1867, créée par la société centrale des naufragés. C'est une des plus anciennes stations de la côte, notre premier canot portant le n° 7 à l'inventaire.

C'était un canot à rames (10 avirons) de 9,78 m de long. « Le Thomassin » qui séjourna 33 ans à l'Aber Wrac'h.

Un autre canot du même type le remplace en 1900. « La Madeleine » qui restera en service jusqu'à 1952 ou, par l'entremise de la société des hospitaliers sauveteurs bretons, la station hérita de son 1^{er} bateau à moteur. « Le François Rolland », remplacé par l'actuel « Capitaine de Corvette Cognet » remis à neuf en 1980.

Les deux équipages de sept hommes sont bénévoles tout comme le patron Jean GUELENNOC. Plusieurs équipiers capotaires peuvent assurer l'interim du patron. Au total la station peut disposer d'une trentaine de volontaires.

La vedette « Libenter » assure, par temps maniable, le remplacement du grand canot. Equipage : deux matelots et un patron.

Elle est plus rapide et très manœuvrable.

La SNSM assure aussi la surveillance des plages au cours de l'été à l'aide de zodiacs munis de hors bords. Ce service dépend de la municipalité qui le subventionne, la SNSM fournissant le personnel.



FOYER DES AINES

Le foyer fut créé en octobre 1978. L'agencement des locaux a été financé par la Maison de retraite et la Municipalité. Le mobilier acquis par la maison de retraite et le foyer. Tout le matériel de cuisine, vaisselle, etc. appartient au foyer.

Pour son démarrage il a bénéficié d'une subvention municipale mais depuis son fonctionnement est assuré par les cotisations de ses membres, actuellement de 20 F par an qui lui assure une autonomie financière dont la situation est très saine.

Le foyer est ouvert tous les mardis après-midi de 14 h à 18 h.

Un car financé par la commune assure le ramassage et le retour des adhérents dépourvus de moyens de transport.

La fréquentation hebdomadaire moyenne varie de 80 à 100 personnes. L'activité principale est le jeu de dominos, quelques joueurs aux cartes existent. Un café avec brioche est servi moyennant une modeste contribution. Un goûter gratuit est offert tous les mois. Des améliorations ont lieu pour les fêtes. Chaque fin d'année un super goûter servi par le Conseil d'administration est offert aux pensionnaires de la maison de retraite. A la belle saison des sorties sont prévues par le foyer dont la dernière en septembre 1985 à SAINT NIC, pour la dégustation du cochon grillé, a laissé à tous un souvenir mémorable.

Des voyages organisés par la Fédération départementale des clubs ruraux du Finistère permettent aux membres de participer aux divers itinéraires proposés.



16

Au début le nombre d'adhérents était d'environ 150. Actuellement il est de 130 membres par suite des décès et du vieillissement. Heureusement cette année la courbe remonte par suite des nouvelles inscriptions de personnes jeunes permettant la relève des plus âgées.

Le Conseil d'administration est composé de 15 membres renouvelables chaque année par tiers.

Actuellement il est composé comme suit :

Président : LAOT Jean
 Vice-Présidentes : MAREC Simone, ALLARD Yvonne
 Trésorière : BELLEC Yvonne
 Trésorière adjointe : CORRE Jeanne
 Secrétaire : GALAIS Aimée
 Secrétaire adjointe : MARZIOU Odette
 Membres : APPRIOU Joseph, LE GOFF/CABON Jeanne, MORVAN Anne-Marie, LE VERGE Marie, LE GOFF/BODENES Jeanne, LE VERGE Ambroisine, FICHANT Gabrielle, LE VERGE Anna.

VIE MONTANTE



Promenade à la Peniere en septembre 1983 des Membres de la vie montante

« VIE MONTANTE » est le mouvement chrétien des retraités. C'est dire qu'il est ouvert à toutes celles, tous ceux qui se retirent de la vie active.

A Landéda, le groupe compte 76 adhérents dont l'éventail d'âges va de 60 ans à ... un peu plus.

« Vie Montante » se définit par trois mots : spiritualité, amitié, apostolat. C'est un mouvement national dont les plus hautes instances choisissent chaque année un thème de réflexion pour l'ensemble des équipes. Ce thème est présenté sous forme de plans de travail pour les réunions mensuelles, plans regroupés en un livret sous le titre de « Campagne d'Année ». Chaque membre en pos-

ède un exemplaire.

La piste de travail proposée pour le mois est l'occasion d'échanges, réflexions, de discussion, chacun se remettant en cause intérieurement. C'est la première partie de la réunion. Après ce temps fort, c'est la détente avec le café, puis, pour ceux qui le désirent, la partie de dominos.

Les réunions ont lieu le 2^e jeudi de chaque mois à 14 h à la salle paroissiale.

Renseignements près de Gaby FICHANT, T. 98 04 94 70 responsable.

Aimée GALLAIS - T. 98.04.90.72 - Secrétaire

MAGASIN BRIANT

Vêtements

2, rue de l'Eglise
 29214 LANNILIS
 Tél. 98.04.19.39

GARAGE SEGALEN

AGENCE CITROEN

Motoculture - Nautisme
 Vélos - Cyclos - Motos

LANNILIS - Tél. 98.04.02.32

17

FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Ecole Joseph Signor

Le Conseil local de parents d'élèves de l'Ecole publique de Landéda, fort de ses 80 familles adhérentes, peut sans trop de difficultés mener à bien les tâches qu'il s'est assignées.

Relations parents-enseignants : y maintenir une compréhension et une coopération mutuelles et améliorer les conditions de travail des instituteurs.

Relations parents-administration : des actions axées sur les créations de classes et de postes d'enseignants. (la septième verra le jour dès la rentrée de 1986).

Relations parents-mairie : renouvellement périodique du matériel, respect du taux d'encadrement des enfants (personnel de service, entretien des locaux).

Aggrandissement des locaux de l'école publique : Aménagement de l'espace scolaire et au vu de la poussée des

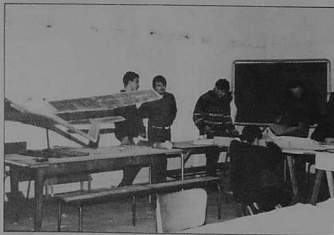
effectifs
1982-83 : 113 inscrits
1983-84 : 122 inscrits
1984-85 : 127 inscrits
1985-86 : 168 inscrits dont 103 en maternelle.

Ainsi, il faudra construire des salles nouvelles : cantine, sanitaires, classes, ateliers, local d'informatique, préau et créer une bibliothèque centre documentaire pour laquelle l'inspectrice a déjà donné son appui.

Le Conseil local des parents d'élèves reste vigilant pour que tous les enfants de quelque milieu qu'ils soient, puissent également profiter d'un enseignement de qualité dispensé à tous les niveaux dans les meilleures circonstances.

Le Président
Boun Kerleroux

AMICALE LAIQUE DES AMIS et ANCIENS ÉLÈVES de L'ÉCOLE PUBLIQUE de LANDEDA



Grâce au dévouement désintéressé de ses adhérents et aux excellentes relations qu'elle entretient avec les enseignants et le personnel, l'Amicale s'efforce et s'efforcera toujours de donner à tous les élèves le maximum de chances pour qu'ils vivent leur scolarité dans les meilleures conditions matérielles et psychologiques possibles.

Le Président
Denis ROUDAUT



Association regroupant 60 familles adhérentes, l'Amicale laïque est essentiellement soucieuse de favoriser les conditions de scolarisation de tous les enfants fréquentant l'école communale. A cet effet, elle a géré pendant longtemps la cantine scolaire, mis en place la garderie, puis créée en 1985, la Caisse des écoles, organisme officiel municipal, qui se charge actuellement de ces deux services.

Par le truchement de ses sections (club informatique ouvert à tous, club d'aéromodélisme), l'Amicale veut développer la culture pour tous, et grâce à ses activités (fêtes de l'école, goûter de Noël, et achats de jouets, repas dansants, lotos, kermesse...), elle contribue largement à l'amélioration de la qualité des activités pédagogiques : achat de matériel informatique, de jeux éducatifs pour les 3 classes de maternelle, financement de visites auprès des correspondants, d'une véritable classe de neige tous les 2 ans (75 % des frais).

L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-ANGES - LANDEDA

Notre école est une école catholique ouverte à tous.

Elle se donne pour mission d'aider les enfants à développer leur personnalité humaine et chrétienne. Pour cela elle veut lier dans le même temps et le même acte l'acquisition du savoir, la formation de la liberté, l'éducation de la foi.

Elle veut répondre à l'attente légitime de parents chrétiens ou non qui apprécient la valeur d'une formation ouverte à la vie et éclairée par l'Évangile.

font de la voile sur le plan d'eau de l'Aber-Wrac'h.

L'école possède des ordinateurs et les enfants peuvent ainsi se familiariser avec l'informatique.

L'accent est mis sur la découverte de la nature (sorties, etc.).

Des échanges scolaires sont prévus au cours de l'année.

A l'école fonctionnent une cantine et une garderie.

Les fournitures sont gratuites ainsi que les livres. Il est seulement demandé une rétribution scolaire de 20 F par mois par enfant et une cotisation de 17 F par trimestre par enfant (pour les deux aînés d'une même famille seulement) ceci, d'une part pour l'entretien des locaux et d'autre part pour les frais de secrétariat de la direction diocésaine.

Une directrice : Mme DOURZAL, les enseignants Mme JAOUEN, Mlle LEGENDRE, M. MARREC, Mme HUHUES assurent l'enseignement.

L'O.G.E.C. :

Président : M. KERLEROUX
Vice-Président : M. KERBOUL
Secrétaire trésorière : Mme PICO
Membres : Mme GOUZÉ, Mme CADOUR, M. BOUCHER, M. MARTIN, M. CARAES.

L'APEL :

Présidente : Mme DE BOURMONT
Vice-Président : M. STEPHAN
Secrétaire : Mme LE GOFF
Membres : Mme PRONOST, Mme ARZUR, Mme KERBOUL



Deux associations : l'APEL et l'OGEC apportent leur concours à la vie de l'école, afin d'aider la directrice et les enseignants.

L'APEL : Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre rassemble tous les parents qui le désirent. Elle les informe, elle participe à l'animation de l'école.

Au cours de cette année scolaire, une soirée avec Maxime Pilot a réuni tous les enfants de l'école.

Une kermesse aura lieu le 4 mai. Tous les lundis fonctionnent un atelier pour confectionner des lots pour cette kermesse. Cela permet aux parents de faire connaissance.

Les parents aident à la réalisation de travaux pour l'amélioration des locaux. C'est ainsi que la cantine a été refaite grâce à la participation de nombreux parents.

L'OGEC : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique. Il a un rôle d'ordre administratif. Il assure l'entretien, le fonctionnement et la gestion de l'école en relation étroite avec la directrice. L'OGEC est employeur des personnels non enseignants.

A l'école Notre Dame des Anges, les enfants de CM2



ASSOCIATION SPORTIVE LANDEDA

C'est la 17^e saison de l'A.S. Landéda qui compte 131 licenciés, répartis en 8 équipes, soit : 3 seniors juniors, 1 cadets, 1 minimes, 1 pupilles, 1 poussins, 1 débutants. L'effectif se répartit comme suit : Vétérans : 1, seniors : 34, juniors : 18, cadets : 11, minimes : 11, pupilles : 14, poussins : 6, débutants : 12, féminines : 2, plus 3 arbitres officiels.

Le Comité directeur est composé de 19 membres qui dirigent les activités du Club, secrétariat, trésorerie, encadrement des équipes, arbitrages, entraînements, matchs, - organisation de manifestations sportives - tournoi de cadets, minimes, pupilles - animations diverses : bal, course cycliste, fête inter-quartiers, concours de pétanque et de dominos, etc. permettant de soutenir les finances du Club.

Objectif du Club. C'est avant tout la pratique du football pour tous, nous ne cherchons pas forcément à dégager une élite, mais nous voulons au contraire permettre à chaque enfant de s'occuper sagement. En effet, nous

sommes le seul Club sportif populaire de Landéda, j'en veux pour preuve la somme modique que nous demandons en début de saison. C'est pourquoi un des soucis primordiaux du Club est constitué par la politique des jeunes. Sans pour autant négliger les résultats des différentes équipes engagées en championnat. L'équipe A évolue en promotion de première division.

Mais si nous tenons à promouvoir ce sport au niveau des jeunes, il nous apparaît nécessaire d'appeler toutes les bonnes volontés, et notamment les anciens joueurs de l'A.S.L. qui ont quitté le Club pour ailleurs, alors qu'ils auraient pu lui rendre le même service que celui dont ils ont profité autrefois.

Je souhaite vivement que d'anciens se manifestent afin que l'A.S.L. puisse poursuivre la tâche qu'elle s'est assignée pour le développement du sport pour tous.

Le Président
Joachim LE GOFF



BAR - RESTAURANT - CREPERIE
« AN DISKENN »
St-Antoine - L'ABER-WRACH - Tél. 98.04.90.35
ouvert toute l'année - à toute heure
Spécialités sur commande

les huîtres fines et grasses
DE PRAT-AR-COUM

Etablissements Alain MADEC et Fils
29214 LANNILIS - B.P. n° 9
Tél. 98.04.00.12 - 98.04.01.45
Expéditions dans toute la France

ASSOCIATION SPORTIVE DES ABERS



Il y a cinq ans - le 31 juillet 1981 - une nouvelle association naissait sous la présidence de Jacky GUIZIOU avec, une section football. Le Club a pour but de : développer la pratique des sports et susciter des liens d'amitié entre ses membres -

Depuis 1981, l'équipe a gravi les différentes divisions pour se trouver actuellement, en Promotion d'Excellence



Une section cyclisme s'est créée lors de l'Assemblée du 26 novembre 1982 ayant pour responsable Alex TREGUER, qui souhaitait faire connaître ce sport dans la commune.

En 1985, le Club a reçu les honneurs de la Fédération sportive et gymnique du travail :

- la coupe du meilleur arbitre à Yvon CESSOU, arbitre officiel du Club ;
- la coupe de la meilleure participation de nos coureurs aux épreuves cyclistes.

Le 12 janvier 1986 à Saint Jacut du Mené (22) pour sa première course sous les couleurs de l'ASA, Michel MIN-GANT a remporté de haute lutte le titre de champion de Bretagne de Cyclo Cross FSGT.

L'A.S. des Abers forte de sa réussite n'a qu'un objectif toujours de l'avant : « L'ASA IRA »

La composition du bureau est la suivante :

Président : Bernard ALENCON
Vice-Président : Alex TREGUER
Secrétaire football : René GARZUEL
Secrétaire cyclisme : Denis ROUDAUT
Trésorier football : Yves PRIGENT
Trésorier cyclisme : Christian TREGUER
Adjoint : Bernard HERRY

PATRONAGE DES ABERS - LANDEDA

La remise en état du Patronage par une équipe de bénévoles, a permis la fondation du Club de Tennis de Table en 1978. Le but de la section est de permettre au plus grand nombre de pratiquer soit un sport-loisir, soit un sport-compétition. Grâce aux aides de la municipalité et au dynamisme de ses adhérents (organisations de bals, concours de dominos, de tournois...) le Club s'est développé et a obtenu d'excellents résultats

79-80 - Champion du Finistère-Nord en D4
81-82 - Champion de Bretagne de D4
82-83 - Champion de Bretagne de D3
84-85 - montée en Départementale une (D1)

Structure :

Elle a évolué pour présenter aujourd'hui le visage suivant :

* Le Patro compte une quarantaine de membres évoluant sur 7 tables agréées par la F.F.T.T.

* L'initiation des jeunes a été facilitée par l'achat d'un robot lanceur de balles.

* L'entraînement a lieu :

- le mercredi matin de 10 h à 12 h pour les jeunes
- les jeudi et vendredi de 20 h 30 à 23 h pour les juniors et les adultes.

* Actuellement l'équipe fanion évolue en D1 et deux autres équipes participent au championnat de D4.

Composition du bureau pour l'année 85-86

Président : M. François PRONOST
Vice-Président : M. Philippe MARCOMBE
Secrétaires : M. Michel CASTEL, M. Pascal ALLARD
Trésoriers : M. Henri OGOR, M. René SALAUN
Entraîneur : M. Robert JOUAN.

Pour tous renseignements concernant le Club, s'adresser à :

M. François PRONOST, Keradraon, Landéda, 98 04 96 86
M. Michel CASTEL, Le Cousquer, Landéda, 98 04 91 10
M. Robert JOUAN, Collège St-Antoine, Lannilis, 98 04 02 50

LA PETANQUE DES ABERS

Comment définir une association de pétanque ?

Un Club/Association a pour vocation première de réunir, soit autour d'un même projet, soit d'une même activité sportive ou autre, des gens qui croient en sa réussite. Notre club « LA PETANQUE DES ABERS » n'échappe pas à cette règle. Réunis autour de notre président, nous nous voulons innovateur tant par les moyens que par les méthodes, notre but étant de regrouper le maximum d'affiliés ou non dans les mêmes manifestations sportives. D'aucuns diront que la pétanque n'est pas un sport ou alors un sport « réservé aux retraités », peut-être ce sport n'est-il pas synonyme de « violence » ou d'important effort musculaire, néanmoins il exige une dose certaine de patience, volonté de réussir, concentration et malgré tout une certaine condition physique. De plus, la pratique de ce sport n'est pas onéreuse, à l'inverse d'autres sports plus valorisés et « valorisants ». Mais ne sont ce pas là les avantages mettant la pétanque à la portée de tous hommes, femmes, enfants et anciens, et de les réunir, tous ensemble, dans une même discipline, même si elle est, quelquefois, contestée comme sportive.

Des projets... Nous en avons, mais peut-être est-il prématuré d'en parler.

Actuellement beaucoup de pétanqueurs s'excluent d'eux-mêmes des compétitions, car malheureusement, le groupe des gagnants est pratiquement « désigné d'office ». Mais pourquoi mettre systématiquement les champions « compétitionnés » avec les débutants. En retirent-ils quelque gloire ? - « de combattre sans péril on vainc sans gloire » - Nous voulons que chacun ait sa chance dans les compétitions. Pour cela nous pensons créer plusieurs catégories dans les concours non officiels, réservés aux débutants, challenge féminin, etc. Peut-être ces mesures permettront à un plus large éventail de gens, passionnés ou non, de venir à nous « tenter la coupe ». Nous vous attendons tous.



Remise de la coupe aux vainqueurs par M. TANGUY adjoint au Maire.

A la suite de l'Assemblée générale du 29 novembre 1985, le bureau est composé comme suit :

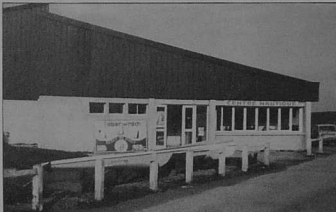
Président d'honneur : M. Jean DIQUELOU
Président : M. René LE VERGE
Vice-Président : M. Roger HAMON
Secrétaire : M. Philippe DELAMARE
Secrétaire adjoint : M. J. J. DESROCHES
Tresorier : M. Francis KERGLONOU
Tresorier adjoint : M. Paul FLOCH
Membres : MM. Michel MAREC, Alain HOORNAERT, Jean-Louis LE FLOCH, Jean-René LE PORS.

Ce nouveau bureau rempli d'ambition pour l'avenir a désigné M. Albert HELIES, comme Conseiller Technique du Club.

Pour le Club
 Ph DELAMARE Secrétaire

CLUB DE VOILE DE LANDEDA

Le Club vous recevra cette année dans son nouveau club-house de 400 m², avec secrétariat, salle de cours, bibliothèque marine, atelier de réparation et voilerie.



Cette réalisation a été voulue et largement impulsée par les élus locaux afin que la voile loisir et la voile sportive puissent se développer.

L'association s'articule autour d'un comité directeur élu, qui a pour rôle principal de définir les grandes options de fonctionnement et de voter les budgets. Un directeur breveté d'état secondé par une équipe de moniteurs diplômés de la Fédération française de voile et de nombreux sympathisants, souvent anciens stagiaires, assurent les tâches quotidiennes à savoir :

- Promotion du Club
- Accueil des stagiaires
- Encadrement sur l'eau et à terre
- Entretien du matériel.

22

Le tout dans la bonne humeur et avec une efficacité de bon aloi.

LA FLOTTE

- Sept bateaux de croisières :
- 3 Kelts 5,50 m
- 3 Mousquetaires-club 6,50 m
- 1 Jouet 6,80 m
- Sept caravelles dont deux Cigognes
- Cinq « 470 »
- Vingt « 420 »
- Dix « 320 »
- Vingt-cinq « Optimist »
- Quarante planches à voile
- Dix bateaux de sécurité à moteur de 9,8 cv à 50 cv.

NOS ACTIVITES 86

Les adultes (au choix)

- 1) Initiation à la voile à la semaine - Planche ou dériveur
- 2) La formule Club à la Carte
- 3) La croisière côtière à la semaine
- 4) La formation

Pour les Jeunes

- de 8 à 13 ans, planche, Optimist, 320, à la semaine
- de 13 à 16 ans, voile Oxygène, planche et dériveur 420, prix 320 F/semaine.

Ecojeune

- Une nouvelle conception des vacances.
- Indépendance
- Economie
- Activités au choix.

PEINTURE MODERNE

* Qualification OPQCB
(PEINTURE RAVALEMENT) **

n°1

du ravalement dans le nord finistère

ETANCHEITE DE FAÇADES

*DEVIS GRATUIT
*TRAVAIL SOIGNE
*RESULTAT GARANTI

98.89.91.22

BUREAUX: BREST & PORSPODER

GARANTI 10 ans sur contrat

GYMNASTIQUE FEMININE



Assemblée Générale de la gymnastique féminine

Créée en 1983 et dépendant à cette époque de « Jeunesse et Sport », cette section est devenue autonome en 1985 sous l'appellation de « Gym et Loisirs ».

Deux cours de gymnastique sont proposés par semaine : le lundi à 20 h et le jeudi à 9 h.

Activités annexes : la marche 1 h 30 environ tous les vendredis après midi, initiation au tennis le jeudi. Sorties vélo 1 fois par semaine en mai et juin et pratique de la planche à voile à partir de Pâques sous la conduite du Club de Voile de Landeda.

Le bureau de l'Association est constitué comme suit :

Présidente : Mme Marie-Claude QUEZEDE
Vice-Présidente : Paulette LE ROUX
Secrétaire : Chantal ROUDAUT
Secrétaire adjointe : Martine MEVEL
Tresorière : Edith COUM
Tresorière adjointe : Françoise LE DEUN

23



1^{er} TRIMESTRE 1986

LIGNE **PIERRE Chapo** MEUBLES en ORME MASSIF HUILE

litrerie **latoflex**

CINANUS 24, rue E. Zola - 27^{me} Mt. Les Trappes - 92030 BRESEY - Tél. 98.44.74.71

SALONS **steiner**

MACHINES A BOIS ET ALUMINIUM
OUTILLAGE - MACHINES PORTATIVES

COUM sari

Saint-Antoine - L'ABER-WRACH
29214 LANDEDA - Tél. 98.04.92.55

**COMPTOIR MARITIME
DES ABERS**

L'ABER-WRACH - 29214 LANDEDA - Tél. 98.04.90.16

MATERIEL & VETEMENTS MARINS
Equinose - Pulls St-James - Kaborgs - Cabans
Helly-Hansen - K-Ways - Casquette - Gilet - Bottes
OUVERT A TOUTS

Hôtel des Dunes
M. et Mme Paul Fleck
Café - Restaurant - Banquets
Mariages - Repas de groupes
Ouvert toute l'année

LANDEDA - Ste Marguerite - Tél. 98.04.90.92

Restauration de Meubles Anciens
Réfection chaises - canapés

F. PRIOLU

LANDEDA Tél. 98.04.92.59

CARRELAGE - REVETEMENTS DE SOLS

Michel LOAEC
- Kéravel - L'Aber-Wrach -
29214 LANDEDA - Tél. 98.04.91.00

LE CLUB
L'ABER WRACH

son bar - sa discothèque
ses terrras - son restaurant
sa pizzeria - sa crêperie
Mix Bar - Fast Food

29214 LANDEDA
Tél. 98.04.90.14

COMPOSITIONS
ET
DECORATIONS FLORALES

Eglantine

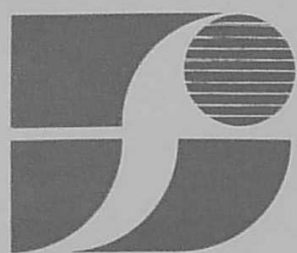
7, rue du Docteur Morvan - 29214 LANNILIS - Tél. 98.04.01.89

MAISON SIMIER

Droguerie - Peinture
Cadeaux - Ménage - Liste de Mariage

LANDEDA - tél. 98.04.93.30

Jean-François Bescond



charpentes bois

29214 LANDEDA — Tél. 98.04.96.65

SABLE - Amendements marins

S.A.R.L.

BESCOND François & Fils

LE PASSAGE

29214 LANDEDA

Tél. 98.04.93.03 - 98.04.96.65

S.A.R.L. **PRAT AR MOR**



LE PASSAGE

29214 LANDEDA

Tél. 98.04.80.33 - 98.04.96.65

HUITRES — PALOURDES